LE BIARNAIS



L'édito du maire

Chères Biarnaises, chers Biarnais,

Après un été caniculaire, voilà que nous entamons le dernier trimestre de cette année 2026.

En premier lieu, je veux remercier nos élus qui ont, à plusieurs reprises, appelé et se sont déplacés pour s'assurer que nos aînés n'étaient pas en situation de fragilité et de détresse pendant les périodes de canicule.

Je veux à cette occasion, rappeler que notre CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) convie tous nos ainés à partir de 70 ans, au repas de fin d'année. Il est fixé au dimanche 29 novembre à 12h à la salle polyvalente.

Nous avons finalisé certains projets et nous avançons sur d'autres.

C'est le cas des travaux de rénovation énergétique de notre école maternelle qui démarreront pendant les vacances scolaires de Noël et qui s'échelonneront sur toutes les périodes de vacances scolaires ainsi que les mercredis afin de ne pas perturber les enfants et les enseignants.

Depuis le 21 octobre, le plan de circulation a été revu. Les zones à 30 et à 50km/h sont désormais matérialisées.

Parallèllement, nous avons installé de nouvelles caméras de vidéoprotection. Il s'agit d'éviter à la fois les dépôts sauvages, les dépôts d'encombrants et les incivilités.

C'est également le cas du dossier de la construction de la gendarmerie à Biars. Une contractualisation est désormais officielle à la fois avec les hautes instances de la gendarmerie et Lot Habitat.
Je dois dire ma satisfaction de voir aboutir ce dossier qui ne connaissait plus aucune évolution depuis plusieurs années, grâce à l'investissement de l'ensemble du conseil municipal.

Comme je vous en avais informé, notre conseil municipal a décidé de renoncer au projet de lotissement dit de Carla. Notre objectif est de réserver toutes les emprises autour du stade aux activités sportives, culturelles et de loisirs. Nous travaillons sur des scénarios d'aménagement dont nous vous informerons conformément à notre engagement.

Bien d'autres dossiers moins visibles ont également aboutis.

Et pour terminer, nous souhaitons la bienvenue à notre Directeur Général Adjoint des Services, Monsieur Olivier NICAUD qui nous a rejoint depuis le 1er septembre. Son expérience et son expertise technique vont nous apporter, à nous élus, sécurité et sérénité, et à tous nos agents, administratifs et techniques, encadrement et soutien.

Didier Pouch,
Maire



Olivier NICAUD
nouveau DGAS au service de Biars-sur-Cère

Depuis le 1er septembre, Olivier NICAUD a rejoint la commune de Biars en qualité de Directeur Général Adjoint des Services. Une responsabilité professionnelle qu'il a déjà assurée précédemment, mais surtout une arrivée qui revêt pour lui une dimension toute particulière. En effet, le Nord du Lot et le Sud Corrèze ne lui sont pas étrangers. Sa famille vit dans ce secteur depuis de nombreuses années. Rejoindre Biars est ainsi pour lui une belle opportunité de conjuguer ces liens avec son engagement professionnel.

Dans la Fonction publique depuis plus de 30 ans, Fonction publique d'État, puis Fonction publique territoriale, successivement Directeur Général des Services Techniques (DGST) et Directeur Général des Services (DGS). Autant d'expériences qui ont construit son parcours et lui permettent de maîtriser les réalités et les enjeux auxquels sont confrontées les collectivités au quotidien et surtout renforcer une conviction : le service public est avant tout une affaire d'engagement et de proximité avec une dose d'humanisme.

Olivier NICAUD l'affirme « derrière chaque projet, chaque décision administrative et chaque dossier, il y a avant tout des habitants, des agents et des élus qui font vivre le service public ». C'est cette approche qu'il veut mettre au service de notre commune, avant de compléter « être DGS, c'est accompagner le Maire et les élus dans la réalisation de leurs projets, être aux côtés des agents, faire vivre l'organisation municipale et contribuer, au quotidien, à la qualité du service rendu aux habitants ».

> Plan de circulation
Engagement tenu

Depuis le 21 octobre, les axes à 50 km/h sont indiqués par des panneaux signalétiques et ceux à 30 km/h sont matérialisés par des marquages au sol et des panneaux de limitation de vitesse.

Les passages piétons sécurisés :
Prochainement, une 1ère tranche de la matérialisation lumineuse des passages piétons sera faite à partir du feu tricolore jusqu'à la rue Victor Hugo, afin de sécuriser cette portion très fréquentée de l'Avenue de la République. D'autres tranches suivront.

> Boîtes à lire, respectons les livres et les lecteurs



Les boîtes à lire reposent sur l'économie circulaire : je dépose des livres et j'en prends. Il n'est pas acceptable que ce beau principe d'échange et de partage soit dévoyé par des personnes qui viennent déverser des ouvrages sans aucun respect ni des livres, ni des lecteurs, ni des agents de notre collectivité. Les boîtes à lire ne sont pas des dépotoirs.

> Rénovation énergétique de l'école maternelle
C'est parti



Les travaux de rénovation énergétique de notre école maternelle démarreront aux prochaines vacances scolaires de Noël et s'étaleront ainsi hors temps de classe jusqu'à l'automne 2027.
Ce chantier d'isolation par l'extérieur, couplé à une ventilation double flux va permettre à la fois un important gain énergétique et un confort pour nos enfants et les enseignants.
Le coût des travaux de 662 000 € HT est subventionné par l'Etat, le Département, la Région Occitanie et le fonds de concours de Cauvaldor et naturellement la commune. Il est également envisagé de climatiser la salle de motricité.

> Gendarmerie
Le projet de construction avance



Une nouvelle gendarmerie sera bien construite à Biars au lieu dit Carla. La contractualisation avec les hautes instances de la Gendarmerie et Lot Habitat est effective et a été approuvée par notre Conseil municipal du 23 septembre 2026.
Lot Habitat a pour mission la construction de 7 logements et notre commune les bâtiments techniques.

> Caméras de vidéoprotection

Des caméras de vidéosprotection sont installées depuis le mois d'août. Il s'agit ainsi de lutter contre les dépôts sauvages, les dépôts d'encombrants et les incivilités.
Pour rappel : un service municipal de ramassage des encombrants tous les premiers jeudis du mois sur inscription préalable auprès de la mairie.
Un espace public propre, c'est un cadre de vie agréable et un bien vivre ensemble respectueux de chacune et de chacun.



> Journée européenne du patrimoine
Une pause musicale conviviale



L'église de Biars Bourg a été, le dimanche 20 septembre, le théâtre d'une exceptionnelle pause musicale proposée par la Chorale les Galets d'Or dirigée par la chef de choeur Sandrine Antunes.
Le répertoire très varié de cette chorale a permis au public de participer et de danser dans une ambiance aussi conviviale que chaleureuse.
Un joli moment de partage autour de la musique et de notre patrimoine.

> Entente vélo Bretenoux Biars
Grand Prix de la Municipalité de Biars-sur-Cère



Sous un soleil de plomb, 80 concurrentes et concurrents ont participé le samedi 15 Août au Grand Prix de la municipalité de Biars-sur-Cère organisé par l'Entente Vélo Bretenoux Biars sous l'égide de la FFC et toute l'équipe du président Christian Loudes.
Les coupes, offertes par la municipalité, ont été remises par notre élu Adjoint aux sports, Richard Vermande, et Clément Braz Afonso coureur professionnel à la FDJ et toujours licencié à l'EVBB.



> UBAKA contre les maltraitances faites aux enfants et le harcèlement scolaire

Quand une association de motards lutte conte les maltraitances faites aux enfants et en particulier le harcèlement scolaire, on ne peut que les féliciter et les soutenir.
Dans notre région, 23 motards, femmes et hommes, sous la présidence de Vince GEORGE, de Cornac, donnent bénévolement de leur temps pour lutter contre ces terribles fléaux de maltraitances et de harcèlement en recrudescence depuis le développement du téléphone portable et des réseaux sociaux. **Ubaka** intervient partout pour des actions de sensibilisation, dans les écoles, les clubs sportifs et transmettent les bons réflexes que l'enfant soit victime ou témoin. Rappelons que le numéro national contre le harcèlement est le 3018.

> Repas des aînés
Le CCAS perpétue le vivre ensemble

Fidèle à ses missions, le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) invite à un déjeuner et une après midi conviviale en musique le dimanche 29 novembre à 12h à la salle polyvalente, tous les aînés de notre commune âgés au minimum de 70 ans.
Une invitation vous a été adressée. Pensez à retourner votre coupon réponse.
Toujours fidèle aux traditions, les chocolats de noël offerts par le CCAS seront individuellement livrés au domicile de nos aînés par les élus du Conseil municipal et les membres du CCAS.

> Club de tir à l'arc, de 8 à 99 ans

Le club de tir à l'arc Biars-Bretenoux compte une quarantaine de licenciés. Les entraînements sont ouverts à tous à partir de 8 ans et sans limite d'âge. Ils se déroulent le mercredi de 17h à 18h pour les enfants et de 18h à 19h pour les adultes (en extérieur l'été et au gymnase l'hiver). Certains archers pratiquent uniquement en loisir mais d'autres se déplacent en compétition avec très souvent de beaux résultats sur le plan départemental, régional et même national.
Vous pouvez les rencontrer sur place ou par mail à : arc.biars@gmail.com
Le club est présidé par Arnaud Poulet assisté du trésorier Jacques Cayla et du secrétaire Sébastien Pichard.

> Point sur l'état d'avancement du dossier de construction de logements à Biars Bourg

Ce projet a fait l'objet d'une délivrance d'un Permis de Construire le 26 février 2026. Le collectif porté par les riverains a formé un recours le 20 mai 2026 auprès du Tribunal Administratif de Toulouse.



> Téléthon

En 1987, lors du 1er Téléthon, tout était à construire, les maladies rares largement méconnues et les traitements inexistants. 40 ans plus tard, le Téléthon fête cette année son 40ème anniversaire), une véritable révolution de la médecine est en marche avec des thérapies innovantes qui changent le destin des malades. Ces avancées sont le fruit d'un combat collectif porté depuis ces 4 décennies par les familles, les chercheurs, les donateurs, les partenaires et les bénévoles. Sur notre canton, ces bénévoles oeuvrent depuis 27 ans et depuis 2009 sont représentés par l'Association Solidarité Bretenoux Cère et Dordogne. Cette année le samedi 5 décembre le thème est «RENVERSANT», allusion à ces 40 années en arrière ! (le programme complet sera disponible début novembre). Au marché de Bretenoux, le samedi matin, des défis sportifs vous seront proposés (randonnée, mobylettes, cyclos et VTT, trail, road trip moto, nage sportive et body karaté en salle ainsi que la pétanque, un cross des écoles, du Golf à Montal, du sport au collège de Vayrac, du foot et du rugby etc.
Bref, plein d'activités entre amis pour la bonne cause. Le déjeuner et le dîner dansant seront à la Guinguette du val Dordogne avec danses, tenues, menus « renversants ». Réservations à la foire de la Sainte Catherine, aux marchés de Bretenoux.





> Le sport c'est la forme !

L'Association de Gymnastique Volontaire de Biars propose des activités pour toutes et tous pour prendre soin de soi et se maintenir en forme.
Yoga & Pilates : Un moment pour bouger, respirer et se détendre, tout en prenant soin de son corps, renforcer les muscles, améliorer la souplesse et l'équilibre, favoriser une meilleure posture et apprendre à mieux gérer le stress et les tensions.
Gym Form : Une activité dynamique et conviviale pour rester en forme et se sentir bien au quotidien, en tonifiant et renforçant les muscles et améliorer l'endurance, la souplesse et la coordination, tout en favorisant une meilleure condition physique.



> GYM BOX pour les enfants !

Enfants de 7 à 12 ans, venez bouger, vous amuser et vous dépasser dans une ambiance ludique et dynamique les mercredis de 13h à 14h30 au complexe sportif.
Cardio, Coordination, Renforcement et Confiance en soi, tel est le programme proposé par l'Association de Gymnastique Volontaire de Biars.

Imprimerie Riol - St-Laurent-les-Tours

État civil

Nous déplorons les décès de
Evelyne FOURNANTY le 14 septembre 2026
Alain LERCIER le 11 juillet 2026

Nous adressons nos sincères condoléances aux familles.

Ne sont mentionnées que les personnes ou familles ayant donné leur accord écrit pour la publication de leurs données personnelles (règlement RGPD)